

L'UNSA-Ferroviaire

fait plier la Direction de la Sûreté

février 2018



A l'issue du CE EPIC SNCF du 30 janvier 2018, l'UNSA vous alertait sur la volonté de la direction d'utiliser les réécoutes des enregistrements des conversations téléphoniques du CNSF à des fins disciplinaires.

Lors de la séance plénière du CE du 21 février 2018, l'entreprise annonce officiellement qu'elle renonce à cette opportunité !

Après avoir obtenu de l'entreprise qu'elle renonce à s'attaquer à nos libertés individuelles, vos représentants UNSA-Ferroviaire ont mis la barre plus haut en demandant que l'entreprise s'engage à renoncer à l'opportunité d'utiliser toutes les nouvelles technologies à des fins disciplinaires.

C'est d'autant plus important que cette notion était évoquée dans le dossier de mise en place de caméras piétons dans nos équipes sur le terrain.

**Grâce à l'UNSA, les enregistrements
ne peuvent plus être utilisés
à des fins disciplinaires**

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

